



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1956 B 00846

Numéro SIREN : 956 508 469

Nom ou dénomination : TRANSPORTS P. FATTON

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2013 sous le numéro de dépôt P2013/000136

P136



4338877

Dénomination : TRANSPORTS P. FATTON
Adresse : 131 boulevard de la Bataille de Stalingrad Le Premium
69100 Villeurbanne -FRANCE-

n° de gestion : 1956B00846
n° d'identification : 956 508 469

n° de dépôt : P2013/000136
Date du dépôt : 05/07/2013

Pièce : Ordonnance du Président



4338877

opte LATY wpl
13-82263

13091717

13 182 0000 0

TRANSPORTS P. FATTON

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1.798.300 Euros
Siège social : "Le Premium" - 131 Boulevard de Stalingrad - 69100 VILLEURBANNE
956 508 469 RCS LYON

Requête
à Monsieur le Président
du Tribunal de Commerce de LYON

Le soussigné Monsieur Sylvain FATTON, agissant en sa qualité de Président du Directoire de la société TRANSPORTS P. FATTON, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1.798.300 Euros, dont le siège social est "Le Premium" 131 Boulevard Stalingrad 69100 VILLEURBANNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 956.508.469, a l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société TRANSPORTS P. FATTON a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 31 Décembre 2012. L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur ces comptes se tiendra le Mercredi 26 Juin 2013.

Toutefois, en ce qui concerne les comptes consolidés, ceux-ci n'ont pu être terminés dans les délais impartis, et ce compte tenu des difficultés de coordination des différentes comptabilités des filiales du groupe auquel appartient la SA TRANSPORTS P. FATTON.

De ce fait, le projet des comptes consolidés ayant été transmis très tardivement aux Commissaires aux Comptes, et des éléments importants dont l'annexe étant manquants, les Commissaires aux Comptes ne sont pas en mesure d'effectuer, dans un temps suffisant, les diligences liées à leur mission et ne peuvent donc établir leur rapport sur les comptes consolidés d'ici au 26 Juin 2013, date initialement prévue.

C'est la raison pour laquelle un délai supplémentaire est nécessaire pour l'arrêté des comptes consolidés, et en conséquence pour la tenue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes consolidés clos le 31 Décembre 2012.

C'est pourquoi, le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de prolonger d'**UN (1)** mois le délai de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes consolidés clos au 31 Décembre 2012.

Fait à LYON

Le 25 Juin 2013

Sylvain FATTON



UM35836

Ordonnance

Nous, Président du Tribunal de Commerce de LYON

assiste du greffier

Vu la requête qui précède

Autorisons la société TRANSPORTS P. FATTON à prolonger **d'UN (1) mois** le délai de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes consolidés clos au 31 Décembre 2012, *soit jusqu'au 31/07/2013*

Fait à *Lyon*

Le *1er juillet 2013*

LE PRÉSIDENT

Y. CHAVENT

LE GREFFIER

I. FIBIANI

